

REGLEMENT DE LA COURSE

Le samedi 02 avril 2016, l'APPV (Association Polynésie Première Va'a) organise sous l'égide de la Fédération Tahitienne de va'a (F.T.V), la 26ème édition de la course V6 marathon en haute mer. Cette course est réservée aux associations affiliées à la F.T.V et aux rameurs en règle de leur licence pour l'année 2016.

1. DISTANCE

La distance totale du parcours aller-retour est de 46 km avec un départ sur la plage du site du Futur Mahana Beach à Punaauia, direction la plage de Temae-Moorea, en passant par les passes de Taapuna et Vaiare.

2. DROITS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait auprès de la FEDERATION TAHITIENNE DE VA'A (Fare Hotu, Pirae) ou sur leur site www.ftvaa.pf

Une participation fixée à 31 000 CFP par équipage donne droit à :

- la course
- 1 t-shirt
- 1 boisson
- 1 plat chaud

Le versement des inscriptions s'effectue à la Fédération Tahitienne de Va'a par chèque à l'ordre de l'association POLYNESIE PREMIERE VA'A.

Date limite des inscriptions : Mercredi 30 mars 2016 à 17h00.

Le comité organisateur se réserve le droit de garder le montant de l'inscription en cas de forfait de l'équipe engagée, après la date limite des inscriptions.

3. LES VA'A

Seuls sont autorisés à concourir des pirogues de haute mer, munies des équipements requis.

Chaque va'a de haute mer devra peser 150 kg, y compris les glissières et les arceaux servants à recevoir la bête. Chaque équipage devra s'assurer que le poids de leur embarcation soit égal ou supérieur à 150 kg.

La pesée des pirogues aura lieu le vendredi 1^{er} avril 2016 de 11H à 16H sur le site de compétition (Futur Mahana Beach).

Chaque va'a devra présenter bien visiblement à l'avant le numéro de club de l'équipage. Ce numéro du Club est obligatoire pour le classement.

4. LES EQUIPAGES

Les équipages sont composés au maximum des douze rameurs, obligatoirement titulaires de la licence fédérale de l'année en cours.

5. PRETS DE RAMEURS

La course POLYNESIE PREMIERE VA'A autorise des prêts suivant les catégories :

- QUATRE rameurs est admis pour les FEMMES et JUNIORS
- DEUX rameurs est admis pour les SENIORS HOMMES.
- DEUX rameurs est admis pour les VETERANS HOMMES.
- DEUX rameurs avec 4 attestations de travail pour les équipages ENTREPRISE.

L'acte de prêt occasionnel sera notifié par la signature du président prêteur et celle du président receveur. Les rameurs doivent obligatoirement être titulaires de la licence à jour de la F.T.V. 2016.

6. TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue officielle est celle remise par le Club Organisateur et qui sera distribuée le jour de la pesée, lors de l'émargement.

Elle devra être portée IMPERATIVEMENT par l'équipage aux départs à Punaauia et Moorea, durant l'épreuve et à l'arrivée de la course et lors de la remise des récompenses.

Les dégradations de la tenue (T-shirt découpé) ne sont pas admises.

Tout équipage n'ayant pas de tenue conforme aux consignes ci-dessus ou n'ayant pas correctement portée sa tenue sera SANCTIONNÉ selon les règles de la Fédération.

7. BATEAUX OFFICIELS / BATEAUX SUIVEURS / BATEAUX-SUPPORTERS

7.1 - Les bateaux officiels regroupent les embarcations de la Fédération Tahitienne de Va'a, de la Protection Civile, du comité organisateur et de la presse. Ils sont identifiés par un drapeau remis par le Comité organisateur et sont seuls habilités à entrer dans l'Aire Marine Protégée de Nuarei à Temae-Moorea.

7.2 - Le « bateau suiveur » est un « bateau officiel » lorsqu'il est identifié par le drapeau remis par l'organisateur.

7.3 - Les éventuels « bateaux supporter » ne sont pas considérés comme « bateaux officiel ». La présence de tels navires peut entraîner des pénalités attribuées à l'équipage supporté, si le pilote n'obtempère pas aux injonctions des membres du jury.

8. UTILISATION DES PARKINGS

TAHITI MAHANA BEACH (Punaauia) : Les remorques de va'a seront autorisées à stationner dans le parc prévu à cet effet.

9. ANNULATION DE LA COURSE

En cas de conditions météorologiques NON FAVORABLES A LA COURSE, le Directeur de course en coordination avec le comité organisateur se réservent le droit d'annuler la course et/ou de la reporter à une date fixée ultérieurement ou de changer le parcours de la course.

10. DEPART ET PENALITES

Les départs des va'a seront donnés depuis les plages du futur site TAHITI MAHANA BEACH et de Temae à Moorea.

Les lignes de Départ et d'Arrivée seront matérialisées par deux bouées, posées par les officiels.

Mise à l'eau à 6H30 pour alignement sur la ligne de départ pour les TOP 40, Vétérans et Entreprises.

Les départs seront échelonnés toutes les 15 minutes.

Le 1er départ sera donné à 7H pour les Femmes et Juniors, 7H15 pour le TOP 20 et pour terminer à 7H30 avec le TOP 40, les Vétérans et Entreprises.

Le non-respect des directives entraînera des pénalités imputées à l'équipage :

- Non-respect de la ligne de départ : 5 minutes de pénalité
- Balise non-contournée : 5 minutes de pénalité
- Prêt non-conforme : disqualification car considéré comme une fraude
- Equipage non-conforme à la liste d'engagement : disqualification car considéré comme une fraude
- Non-respect du port de la tenue officielle : 5 minutes de pénalité
- Infraction du bateau suiveur, bateau supporter : 5 minutes de pénalité

11. RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit au Directeur de course et déposée par le Président, l'entraîneur ou le responsable d'équipe, au plus tard 15 minutes après l'arrivée du dernier va'a, accompagnée du versement d'une somme de 10.000 francs CFP.

12. RESPONSABILITE

Le comité organisateur déclinera toute responsabilité en cas d'incident survenu durant l'épreuve.

Chaque Club inscrit doit être affilié à une assurance à jour.

Chaque bateau suiveur de Club inscrit doit se plier aux mesures de sécurité imposées par la réglementation en vigueur.

13. ASSURANCE

Les rameurs engagés doivent être à jour de leurs licences. Quant à la course « POLYNESIE PREMIERE VA'A », elle est couverte par une assurance RC contractée par le Comité Organisateur.

14. CLASSEMENT

Le classement général s'établit au temps. Toute pénalité sera prise en compte pour le classement final.

15. ATTEINTE A LA DIGNITE

En sus, des pénalités prévues précédemment, toute personne physique participant à l'épreuve, qui aura par sa tenue à l'épreuve, son langage, ou par faits et gestes, porté atteinte aux biens matériels et à la dignité des autres participants et des membres et officiels du Comité, sera passible de sanction.

16. RECOMPENSES

Les récompenses seront remises lorsque l'organisateur de l'événement et les membres du jury auront validé les résultats officiels : l'équipe entière devra se présenter avec ses maillots de course sur le podium pour se voir remettre son prix, à défaut elle le perdra.

TOP 20

1^{ER} Prix : 200 000F

2^{ème} Prix : 100 000F

3^{ème} prix : 80 000F

TOP 40

1^{ER} prix : 100 000F + 6 billets d'avion

2^{ème} prix : 50 000F

3^{ème} : 30 000F

Entreprises :

1er prix : 30 000F + 6 brunchs à l'Intercontinental Tahiti

Femmes :

1^{er} prix : 100.000f + 6 dîners soirée Marquises à l'Intercontinental Tahiti

2^{ème} prix : 50.000f

3^{ème} prix : 30.000f

Juniors :

1^{er} prix : 100.000f + 12 smartphones Vodafone

2^{ème} prix : 50.000f

3^{ème} prix : 30.000f

Vétérans :

1er prix : 30 000F + 6 rames carbone de Viper va'a

NOTA : Un minimum de 5 pirogues engagées par catégories est requis pour pouvoir prétendre aux primes ci-dessus, dans le cas contraire, ces primes pourront être revues à la baisse par le Comité organisateur.

17. COMPOSITION DU COMITE ORGANISATEUR

Le Comité Organisateur est composé comme suit :

- *Le Président du Comité Organisateur
- *Le Directeur de course
- *Les Contrôleurs de course
- *Le Responsable logistique
- *La Trésorière
- *Le Responsable médical secouriste
- *La Fédération Polynésienne de Secourisme (F.P.S.)

18. MEMBRES DU JURY Les membres du jury sont composés comme suit :

- *Président de la FTV
- *Président du Comité Organisateur
- *Directeur de course
- *Les Contrôleurs de course

19. ENVIRONNEMENT

La pratique du va'a va avec le respect de l'environnement. Il est demandé à tous les présidents de Club de sensibiliser leurs équipes pour que ces derniers ne jettent pas les conditionnements aussi bien en plastique, en verre ou aluminium dans la mer.

Des poubelles sont prévues au Départ et l'Arrivée. Tous les athlètes sont invités à véhiculer une bonne image de ce sport que nous pratiquons.

L'ancrage des bateaux officiels est strictement interdit dans l'Aire Marine Protégée de Nuarei à Temae où la navigation est limitée à 5 nœuds. L'ancrage se fera exclusivement à l'extérieur de l'Aire Marine Protégée.

20. - PROGRAMME – Samedi 02 avril 20 16.

06h30 : Discours d'avant course, prière, mise à l'eau des pirogues du Top 40 / Vétérans / Entreprises (alignement sur la ligne de départ)

07h00 : Départ Femmes et Juniors (Peperu sur la plage)

07h15 : Départ Top 20 (Peperu sur la plage)

07h30 : Départ Top 40 / Vétérans / Entreprises

08h30 : Arrivée des premières pirogues à Temae

10h00 : Départ de Temae par alignements toutes les 15 minutes avec dans l'ordre :

1/ Femmes et Juniors

2/ Top 20

3/ Top 40/ Vétérans / Entreprises

11h30 : Arrivée estimée des pirogues

13h30 : Remise des prix